



Lorsque nous avons pris la décision de passer en régie publique de l'eau pour desservir les habitants de Viry-Chatillon, une multitude d'arguments a pesé. Confier un élément indispensable à la vie, donnée par la nature, à une entreprise privée qui en ferait des bénéficiaires nous semblait déjà aller à l'encontre de notre philosophie politique. La question du prix de la facture payée par l'usager fut également un élément déterminant. 37% de baisse, ça compte ! J'ajouterai, sans vouloir être exhaustif, le trop faible investissement sur les réseaux effectués par les multinationales, l'opacité de gestion, etc.

Mais en arrière pensée, j'avais aussi les méthodes utilisées par ces multinationales, qui se taillent la part belle du «marché de l'eau», avec près de 80% des usagers desservis. Ces méthodes ont déjà été dévoilées. «L'affaire Carignon» à Grenoble, avec la Lyonnaise des Eaux, avait déjà levé le voile sur leur façon de faire. Ils nous juraient la main sur le cœur que ces méthodes n'avaient plus cours. Ben tiens... Voilà que Marianne2 sort le scoop : une filiale aurait mandaté un cabinet de communication (de lobbying en l'occurrence aurait été plus pertinent) pour me déstabiliser politiquement, ainsi que porter atteinte à la crédibilité de notre Régie de l'eau.

Une avance de 65 000€ aurait été consacrée à ça. Cela pose question. Pourquoi tant d'intérêt pour un contrat aussi peu important que le nôtre, au regard des sommes sur tout le territoire national ? La réponse est limpide : ils n'acceptent pas que j'aie défendu partout l'idée d'une gestion publique de l'eau. Ils savent pertinemment qu'arguments contre arguments, ils ne peuvent pas gagner. Au final, ce pourrait être un peu l'histoire de l'arroseur arrosé.

Cela me donne raison en tout point. Ça ajoutemême un argument tangible supplémentaire lorsque je vais convaincre partout en France des bienfaits de la régie publique. Je ne pense pas être pour rien dans la décision de la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne de

passer en régie publique. Je ne compte pas non plus m'arrêter en si bon chemin. Je crois que ce qui est bon pour les Castelvirois est bon pour tout le monde. C'est pourquoidès ladécisionprisedepasser en régie j'avais fait la proposition aux maires de Juvisy-sur-Orge et d'Athis-Mons de faire de même. Je vais continuer d'écumer la France en répondant aux invitations qui me sont faites.

Je ne compte pas en rester là non plus en Essonne. Nous continuons les travaux nécessaires au raccordement à Eau de Paris pour être approvisionnés en eau par une régie publique plutôt que par la Lyonnaise des Eaux. Demain, d'autres villes pourront faire demême. Ou mieux encore, s'approprier une usine de potabilisation pour produire directement l'eau potable dont les usagers ont besoin. C'est sans doute également cette perspective qui effraie les multinationales. La reconquête par le service public s'étend aux détriments des entreprises privées, à tous les bouts de la chaîne, de la production à la distribution.

**En attendant, nous avons décidé de porter plainte pour qu'une enquête soit menée sur ces agissements qui pourraient être qualifiés de trafic d'influence.**

## vae solis corporate

LYONNAISE DES EAUX - ENTREPRISE RÉGIONALE SUD ÎLE D

Rém  
Jean-Franço

### 2. Plan d'action

7 déce

#### **Viry-Châtillon – Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne**

#### ***Proposition de renouvellement d'accompagnement en matière de communication d'influence***

### **1. Contexte et objectifs**

La création d'une régie publique à Viry-Châtillon le 1<sup>er</sup> janvier dernier continue de constituer l'entreprise régionale Île-de-France Sud, un motif d'inquiétude. La communication agencée par le Président de la Communauté d'Agglomération Gabriel Amard, reste, dans le contexte de renouvellement des DSP, une menace pour la croissance de l'entreprise régionale.

En outre, au-delà du passage en régie, il est aujourd'hui question pour la communauté d'agglomération d'acheter l'eau non plus à Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Île-de-France mais à Eau de Paris.

C'est pourquoi l'entreprise régionale doit continuer à diffuser de manière indirecte des messages mobilisant les parties prenantes du débat sur la gestion de l'eau, afin de limiter les conséquences néfastes de la communication du Président de la communauté d'agglomération et d'entretenir la mise en œuvre de la collaboration de la CA avec Eau de Paris.

Vae Solis continuera à alimenter ce blog en publiant des billets qui constitue la nécessité digitale à la communication agressive des Communautés d'Agglomération. Le blog continuant de constituer le support de publication de chacune des thématiques environnementales étudiées dans la cartographie d'intérêt des Franciliens.

Concrètement, Vae Solis s'attachera à :

- Diffuser des éléments d'informations auprès des principales figures de l'opposition locale de l'Essonne (notamment Jean-Marie Vilain) afin de relancer ou de soutenir leurs actions visant à contester la communication outrancière de Gabriel Amard ou visant à connaître son véritable bilan.
- Mettre en forme et diffuser les éléments de langage pertinents sous forme de notes analysant le bilan de la régie de la CALE (budget, action, fonctionnement, etc...) aux opposants tout en tentant de susciter une médiatisation de ces éléments sur la base des éléments fournis par Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France.

Aujourd'hui, Lyonnaise des Eaux dans le Sud de l'Ile-de-France désire :

- Susciter une médiatisation « spontanée » sur le sujet dans la continuité des interventions récentes d'Yves Jégo,
- Continuer à sensibiliser les élus tout en alertant plus largement le grand public sur les enjeux de la gestion de l'eau en Ile de France,
- Limiter et réduire, en la discréditant sur le fond, la communication de la CALE d'Agglomération auprès des élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que des médias institutionnels de la gestion de l'eau et des médias notamment via une communication digitale,
- Empêcher in fine la collaboration entre Eaux des lacs de l'Essonne et Eau de Paris conduisant la CALE à renoncer à son projet, soit en conduisant la Ville de Paris à ne pas participer de son côté.

Vae Solis Corporate pour Lyonnaise des Eaux - Entreprise Régionale Sud Ile de France – Décembre 2011